

Editorial octobre 2003 – LAB n° 64

Publié le 1 octobre 2003 · R.P. Joseph (Abbé de Cacqueray) · 6 min de lecture

Chers Amis et Bienfaiteurs,

Les autorités romaines, demeurées dédaigneuses quant à la question d'écône jusqu'à l'annonce des sacres, commencèrent à s'en préoccuper sérieusement pour les éviter à tout prix à partir de ce moment précis. Elles en connaissaient fort bien l'enjeu ! Le triomphe des nouvelles idées serait définitif si elles parvenaient ou à dissuader Monseigneur Lefebvre de procéder à des sacres épiscopaux ou à lui imposer un candidat selon leur goût. Dans le cas contraire, il faudrait alors se résigner à subir la présence de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X pour longtemps et cette perspective ne les enchantait pas. Notre Fondateur ne faillit pas à sa mission. Son regard très élevé lui montrait la nécessité grave de veiller à la perpétuation même du sacerdoce catholique dans l'église. Il choisit quatre de ses prêtres, dont il savait la sûreté doctrinale, et leur transmit l'épiscopat. Le 30 juin 1988 devint l'une des dates les plus importantes de l'histoire du sacerdoce catholique. A partir de cette date, il devint certain que celui-ci continuerait à être communiqué alors qu'on se trouvait jusque-là dans le risque de le voir sombrer complètement.

La hiérarchie conciliaire, n'ayant pu empêcher les sacres, chercha alors à discréditer l'œuvre de Monseigneur Lefebvre, désormais assurée de son avenir, par les moyens les plus sévères. La Fraternité Saint-Pie X fut placée au ban de l'église tandis qu'était brusquement fondée une autre société autorisée à célébrer selon le rite de saint Pie V pour rassembler tous les fidèles qu'effrayaient les épouvantails agités par Rome. Les prophéties les plus sombres circulaient en même temps pour annoncer, l'une que la Fraternité était vouée à un éclatement inéluctable, l'autre qu'elle ne survivrait pas au décès de son fondateur, la troisième, sa dérive obligée vers le sédévaticisme et le schisme. Que de paroles prononcées qui n'empêchèrent pas les prêtres de Monseigneur Lefebvre de continuer leur travail et la Fraternité de tracer son petit bonhomme de chemin. Les bavardages s'estompèrent, remplacés par un silence affecté. Il ne servait plus à rien de parler de la Fraternité qui s'était obstinée, ou bien c'était risquer de lui donner de l'importance et de lui faire une publicité qu'il fallait tout prix éviter.

Les années de la dernière décennie se succédèrent et les prédictions pessimistes ne se réalisèrent pas. Monseigneur Lefebvre rendit sa belle âme à Dieu le jour de l'Annonciation de l'année 1991 et la Fraternité Saint-Pie X, non contente de lui survivre, eut même le front de continuer à se développer à travers le monde tandis que l'effectif de ses prêtres croissait. Cette expansion, alors que les décombres s'accumulaient partout autour, ne pouvait passer inaperçue : l'on ne voulait pas parler de la Fraternité mais l'on ne pouvait empêcher les âmes de bonne volonté de remarquer la disparition progressive de la génération des prêtres aux cols roulés ainsi que leur

difficile remplacement, tandis que pesait cet ostracisme contre des centaines de prêtres en soutane. A l'occasion du jubilé de l'an 2000, la présence de la Fraternité Saint-Pie X ne passa pas inaperçue à Rome et les autorités romaines se demandèrent alors s'il n'était pas temps d'utiliser une autre stratégie pour récupérer ces forces vives.

D'ailleurs, ces évêques sacrés par Monseigneur Lefebvre n'avaient pas sa renommée. Ils avaient été maintenus dans l'obscurité médiatique et, isolés comme ils l'étaient, se laisseraient peut-être plus facilement circonvenir par des propositions de régularisation canonique. L'on connaît la suite. Notre supérieur général ne refusa pas de discuter avec celles des autorités romaines qui se présentèrent à lui. Il apparut cependant, au fil de ces entretiens, que la finalité des uns et des autres était fort différente. Là où le cardinal Hoyos recherchait un accord à tout prix sans considérer les divergences doctrinales, nos évêques répondaient qu'ils n'envisageaient cet accord que comme la conclusion d'un processus d'étude et de règlement des questions théologiques en souffrance. Deux préalables étaient en outre demandés comme signes de la bienveillance avec laquelle Rome regardait la Tradition. Ni l'un ni l'autre n'ont pour le moment été accordés.

Certains peuvent être tentés de trouver cette politique trop sévère. L'accord était présenté sur un plateau et la Fraternité ne l'a pas accepté. *Experientia apatet* !! Elle constate que tous ceux qui ont joué à ce jeu n'ont pas été les plus forts. Les uns après les autres se sont retrouvés non seulement bâillonnés mais contraints de verser dans le biritualisme et dans l'acquiescement aux erreurs de Vatican II. La dernière chute, mais non la moins spectaculaire par sa rapidité, a été celle de Campos qui nous apparaissait pourtant comme un cèdre du Liban...

Quinze après les sacres, la Fraternité Saint-Pie X, loin d'être tentée par une régularisation facile, veut conserver toute sa liberté de parole pour le plus grand service de l'Eglise. Sa mission est de continuer à affirmer, même et surtout si elle est seule à le faire encore, la doctrine catholique et la réfutation de toutes les erreurs introduites à Vatican II, cause de l'autodestruction de l'église. En raison de la désertification spirituelle qui s'accroît, de la faiblesse et des divisions de la hiérarchie conciliaire, de l'échec des ralliements qui se sont opérés, la Fraternité ouvre la seule voie capable de préserver et la source de l'intégrité doctrinale et la volonté de demeurer au service de l'église par le rappel des vérités opportunes. Fille aimante de l'église, elle poursuit sa mission avec une force accrue qui lui vient de la bénédiction divine, de vos prières et sacrifices, chers amis et bienfaiteurs, de sa croissance surnaturelle et du délitement de plus en plus évident de l'appareil moderniste en place. Courage ! La victoire se trouve au bout de nos peines.

Abbé Régis de CACQUERAY
Supérieur du District de France

Source : laportelatine.org/actualite/editorial-octobre-2003

© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France